



Acte certifié exécutoire compte tenu de :

L'envoi en Préfecture le : 25 avril 2024

L'affichage numérique sur [www.saint-hernin.fr](http://www.saint-hernin.fr) le : 25 avril 2024

## DELIBERATION

### du Conseil Municipal de SAINT-HERNIN du 12 avril 2024

Date de la convocation : 29 mars 2024

Affichage numérique de la convocation : 29 mars 2024

**Présidente : Mme Marie-Christine JAOUEN, Maire**  
**Secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT) : Mme Marie-Renée LÉVÉNEZ**

Le vendredi 12 avril 2024 à 18 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 29 mars 2024, s'est réuni en nombre prescrit par la loi à la Mairie sous la présidence de Madame Marie-Christine JAOUEN, Maire.

En exercice	15
Présents	11
Représentés	02
Prenant pas part au vote	0
Votants	13

**Etaient présents les conseillers municipaux suivants :** Alain BARGUIL, Valérie DOUCEN, Gérard HAMMERMVILLE, Thibaut HOURMAND, Marie-Christine JAOUEN, Valérie L'ABBÉ, Erwan LE BIHAN, Marie-Renée LÉVÉNEZ, Gill SALHI, Muriel SCHWARTZ, Annie YVINEC.

**Etaient représenté(e)s :** Yves LÉVÉNEZ (procuration à Marie-Renée LÉVÉNEZ), Guillaume RIOU (procuration à Thibaut HOURMAND).

**Etaient absents :** Marion CARDINAL, Eric LE LOUARN.

### Délibération CM 2024-015 Budget annexe assainissement– adoption du budget primitif 2024

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif de l'exercice 2024 sur les bases suivantes :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES			RECETTES				
	CHAPITRES	BP 2024	CHAPITRES	BP 2024				
011 Charges à caractère général		5 100,00 €	70 Vente de produits et prestations de service			23 000,00 €		
012 Charges de personnel		2 800,00 €	73 Impôts et taxes					
		0,00 €	74 Dotations, subventions, participations			0,00 €		
65 Autres charges de gestion courante		805,00 €	75 Autres produits de gestion de courante			5,00 €		
66 Charges financières		1 000,00 €	76 Produits financiers					
67 Charges exceptionnelles		0,00 €	77 Produits exceptionnels					
022 Dépenses imprévues		0,00 €	79 Transfert de charges					
023 Virement à la section d'investissement		3 255,00 €	042 Opérations d'ordres entre les sections			9 500,00 €		
042 Opérations d'ordre de transfert entre les sections		19 545,00 €	002 Résultat reporté			0,00 €		
002 Résultat reporté ou anticipé								
		TOTAL	32 505,00 €			TOTAL	32 505,00 €	
INVESTISSEMENT								
	CHAPITRES	RAR N-1	PROP nouvelles	BP 2024	CHAPITRES	RAR N-1	Prop nouvelles	BP 2024
20 Immobilisations incorporelles				0,00 €	13 Subventions d'investissement	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €
21 Immobilisations corporelles				0,00 €	16 Emprunts et dettes			24 088,83 €
23 Immobilisations en cours	88 828,00 €		0,00 €	88 828,00 €	10 Dotations, réserves		7 730,37 €	7 730,37 €
16 Emprunts et dettes			1 000,00 €	1 000,00 €	27 Autres immobilisations financières			
27 Autres immobilisations financières				0,00 €	024 Produits de cession			
020 Dépenses imprévues			0,00 €	0,00 €	021 Virement de la section de fonctionnement		3 255,00 €	3 255,00 €
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		9 500,00 €		9 500,00 €	040 Opérations d'ordre de transfert entre les sections	19 545,00 €	19 545,00 €	
041 Opérations patrimoniales				0,00 €	041 Opérations patrimoniales			
001 Résultat reporté				0,00 €	001 Résultat reporté		29 708,80 €	29 708,80 €
		88 828,00 €	10 500,00 €	99 328,00 €		15 000,00 €	84 328,00 €	99 328,00 €

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,  
Considérant le projet de budget primitif 2024 présenté par le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

ADOPTE, au niveau du chapitre, le budget primitif 2024 du budget annexe « Assainissement » tel que présenté ci-dessus.

AUTORISE Madame le Maire à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire de séance,  
Marie-Renée LÉVÉNEZ



Le Maire,  
Marie-Christine JAOUEN

